

Session 2011 du CNU

Section 25

Rédigé par le bureau de la section ¹

amendé par l'ensemble de ses membres

1 Campagne de qualification

Les mêmes modalités d'examen des dossiers et critères d'évaluations que les années passées ont été appliqués.

1.1 Qualification aux fonctions de maître de conférences

Le nombre de candidats inscrits était de 303.

1. Il y a eu 200 candidats qualifiés (37 femmes et 163 hommes), soit un taux de 80% (resp. 77% chez les femmes et 80,7% chez les hommes).
2. Il y a eu 40 candidats considérés hors section 25, soit un taux de 16%.
3. Il y a eu 53 candidats qualifiés possédant une thèse étrangère, soit 21%.

1.2 Qualification aux fonctions de professeur

Le nombre de candidats inscrits était de 109.

1. Le nombre de dossiers parvenus aux rapporteurs est de 101 (11 femmes et 90 hommes)
2. Il y a eu 97 candidats qualifiés (11 femmes et 86 hommes).
3. Il y a eu 2 candidats considérés hors section 25.
4. Il y a eu 19 candidats qualifiés qui ont bénéficié d'une dispense de HDR.

2 Campagne de promotions

L'examen des candidats s'est fait au vu des dossiers déposés sur la base Electra ; ceux-ci sont bien structurés et permettent, lorsqu'ils sont bien renseignés, de se faire une idée assez précise de l'ensemble des éléments à prendre en compte. Il est donc important pour les candidats, outre le dépôt du CV et de la liste complète des travaux, classés selon le type des travaux (par exemple, articles dans des revues à comité de lecture, actes de colloque, livres, articles de vulgarisation), de bien renseigner les rubriques concernant les activités pédagogiques, administratives ainsi que celles concernant les services rendus à la communauté universitaire.

Chaque dossier est examiné par deux rapporteurs, désignés par les membres du bureau et du bureau élargi.

Pour l'examen des diverses promotions, le CNU prend en compte les éléments suivants dans chaque dossier de candidature :

- l'activité scientifique : le nombre et surtout la qualité des publications, distinctions scientifiques,
- la visibilité nationale et internationale, mesurée en particulier par les participations à des conférences et/ou des séminaires,

1. Marc Peigné, Ariane Mézard, Angela Pasquale, Nicolas Pouyanne & Pierre-Vincent Koseleff

- les responsabilités diverses, locales ou nationales : direction d'UFR, de département, de laboratoire, d'équipe, de projet..., responsabilité pédagogique, activités éditoriales, appartenance et responsabilités dans diverses commissions,
- l'activité d'encadrement doctoral : thèses soutenues ou en cours, devenir des doctorants,
- le domaine scientifique, le lieu d'exercice, l'âge et l'ancienneté du candidat.

Les candidats sont donc invités à mettre ces éléments en avant dans leur dossier ; il est vivement conseillé, en plus d'une simple liste de publications, de faire une description des travaux scientifiques en insistant sur les résultats marquants. **De même, les tâches collectives doivent être clairement précisées et argumentées pour pouvoir être prises en compte dans l'évaluation du dossier.**

La section du CNU a décidé de ne pas prendre en compte les avis des CA, déposés sur Electra ; en effet, diverses remontées d'universités françaises ont montré une très grande inhomogénéité dans le façon dont les établissements émettent un avis, qui empêche de les prendre en compte de façon fiable. Il est arrivé cependant de considérer ces avis pour confirmer une impression donnée par le dossier lui-même.

ATTENTION ! il n'y a pas de critère qui explique à lui seul une promotion, c'est la combinaison des différents aspects du dossier, évoqués ci-dessus, qui aboutit à la décision, la qualité scientifique du dossier étant toujours dominante.

Le CNU veille aussi au respect de certains équilibres dans ses choix en tenant compte notamment

- de l'âge des candidats, afin d'éviter de concentrer les promotions sur les seuls dossiers jeunes et brillants,
- d'une répartition géographique raisonnable, en particulier entre les établissements Parisiens et ceux de province,
- des thématiques des candidats, avec un examen tout particulier des dossiers transversaux ou en marge de section,
- d'un nécessaire équilibre homme/femme dans les promotions, en prenant en compte les chiffres connus au niveau de l'ensemble de la communauté mathématique française et les retards de carrière observés pour les femmes, le plus souvent en début de carrière,
- de divers éléments factuels qui apparaissent dans le dossier et qui expliquent des retards apparents de carrière.

2.1 Promotions à la hors-classe des maîtres de conférences

Nombre de promotions offertes : 24

Nombre de collègues promouvables : 236

Nombre de candidats : 54

Liste des promus

ACHAB Dehbia *Université de Paris 6*
 BENHIDA Chafiq *Université de Lille 1*
 BOUGHATTAS Sedki *Université de Paris 7*
 CHABERT Jérôme *Université de Clermont-Ferrand 2*
 CORTELLA Anne *Université de Montpellier 2*
 CUESTA LEON Maria Mabel *Université du Littoral*
 DOUAI Antoine *Université de Nice*
 FAIVRE Christian *Université d'Aix-Marseilles 1*
 FURTER Jean-philippe *Université de La Rochelle*
 KOUFANY Khalid *Université de Nancy 1*
 LIOUSSE Isabelle *Université de Lille 1*

MAHEUX Patrick *Université d'Orléans*
 MENICHI Luc *Université d'Angers*
 MICHEL Vincent *Université de Paris 6*
 NYSSSEN Louise *Université de Montpellier 2*
 OUKHABA Hassan *Université de Besançon*
 PROUTE Alain *Université de Paris 7*
 RAHAVANDRAINY Olivier-Félix *Université de Brest*
 REMOND Gaël *Université de Grenoble 1*
 RIBAUD Francis *Université de Marne La Vallée*
 RIVIERE Alain *Université d'Amiens*
 ROZOY Luc *Université de Grenoble 1*
 RUMIN Michel *Université de Paris 11*
 VALLES Jean *Université d'Angers*

L'objectif initial de ces promotions était de revaloriser la fin de carrière de collègues méritants ; cependant, au fil des années, le vivier des candidats avancés dans la carrière s'est réduit et le passage à la hors-classe des Maîtres de Conférences concerne de plus en plus de candidats en poste depuis une quinzaine d'années. La moyenne d'âge des promus est de 47 ans, les âges s'étendent de 39 à 62 ans.

À noter toujours une importante "auto-censure" de la part de nos collègues puisque seulement 23% des promouvables déposent un dossier .

Pour les promotions à la hors-classe des maîtres de conférences, le CNU examine l'ensemble de la carrière des candidats. Le travail de recherche et l'activité d'enseignement sont examinés en premier lieu, cependant le CNU tient compte d'un investissement important dans le travail pédagogique ou au service de la communauté scientifique.

2.2 Promotions à la première classe des PR

Nombre de promotions offertes : 15

Nombre de collègues promouvables : 213

Nombre de candidats : 86

Liste des promus

ANGLES Bruno *Université de Caen*
 BADEA Catalin *Université de Lille*
 BERGER Laurent *ENS Lyon*
 BORDEMANN Martin *Université de Mulhouse*
 BOURDAUD Gerard *Université de Paris 7*
 COLIN Vincent *Université de Nantes*
 DAT Jean-François *Université de Paris 6*
 GUTT Simone *Université de Metz*
 HALBOUT Gilles *Université de Montpellier 2*
 KAMMERER Clotilde *Université de Paris 12*
 MA Xiaonan *Université de Paris 7*
 MATHIS Anne *Université de Poitiers*
 TAN Lei *Université d'Angers*
 THIEULLEN Philippe *Université de Bordeaux*
 VU NGOC San *Université de Rennes 1*

L'âge moyen des promus est de 45,4 ans, les âges s'étendent de 35 à 63 ans.

À souligner 1 promotion de plus que l'année passée et 3 de plus qu'en 2007 ; cependant, cette progression reste encore trop faible vu le nombre de candidats et la valeur des dossiers examinés. Le CNU 25 va demander de nouveau au ministère que, dans cette section,

l'augmentation du nombre de promotions se concentre sur le passage à la première classe des professeurs.

2.3 Promotions au premier échelon de la classe exceptionnelle des PR

Nombre de promotions offertes : 12

Nombre de collègues promouvables : 164

Nombre de candidats : 63

Liste des promus

ANKER Jean-Philippe *Université d'Orléans*
BIQUARD Olivier *Université de Paris 6*
DEBES Pierre *Université de Lille 1*
EL KACIMI ALAOUI Aziz *Université de Valenciennes*
EL SOUFI Ahmad *Université de Tours*
FRANJOU Vincent *Université de Nantes*
HELEIN Frederic *Université de Paris 7*
LE MERDY Christian *Université de Besançon*
PANTCHICHKINE Aleksei *Université de Grenoble 1*
ROUBTSOV Vladimir *Université d'Angers*
VELICKOVIC Boban *Université de Paris 7*
ZERIAHI Ahmed *Université de Toulouse 3*

L'âge moyen des promus est de 52 ans, les âges s'étendent de 44 à 59 ans.

Le CNU attend des candidats à une promotion au premier échelon à la classe exceptionnelle des professeurs qu'ils aient fait preuve sur l'ensemble de leur carrière de compétences exceptionnelles dans les différentes missions d'un professeur, que ce soit dans leurs travaux de recherche ou au sein de la communauté scientifique en y jouant un rôle majeur dans l'encadrement de doctorants, la diffusion ou la structuration de la recherche. Une activité scientifique de premier plan est l'élément essentiel qui permet d'obtenir cette promotion.

2.4 Promotions au second échelon de la classe exceptionnelle des PR

Nombre de promotions offertes : 3

Nombre de collègues promouvables : 30

Nombre de candidats : 18

DELORT Jean-Marc *Université de Paris 13*
ROY Marie-Françoise *Université de Rennes 1*
TILOUINE Malek Jacques *Université de Paris 13*

L'âge moyen des promus est de 54 ans, les âges s'étendent de 50 à 61 ans.

Parmi les candidats dont le dossier témoigne d'une activité scientifique soutenue dans les missions dévolues aux professeurs des universités, le CNU examine l'activité scientifique récente du candidat et tient compte de façon importante de son ancienneté dans le premier échelon ainsi que de son âge.

2.5 Statistiques parmi les femmes mathématiciennes

	Nbre de promouvables	Nbre de candidates	Nbre de promotions
MCF CN vers HC	43	7	5
PR2 vers PR1	22	8	4
PR1 vers PREx1	8	1	0
PREx1 vers PREx2	1	1	1

2.6 Congés pour recherche ou conversion thématique

Le CNU 25 avait 9 semestres de CRCT à attribuer. Il a décidé d'attribuer 5 CRCT à des Maîtres de Conférences (pour 67 semestres demandés) :

COULBOIS Thierry
DEHI Raïka
ESBELIN Henri
NIEDERMAN Laurent
NOUR Karim

et 4 à des Professeurs (pour 70 semestres demandés)

BENOIS Denis
BOURN Dominique
GERARD Christian
SCHAPPACHER Norbert.

Liste complémentaire pour les Maîtres de Conférences (dans l'ordre) :

PAUGAM Frédéric
ROQUES Julien

Liste complémentaire pour les Professeurs : dans l'ordre, attribuer un semestre supplémentaire à :

DESCHAMPS Bruno
NEKOVAR Jan
ZHANG Changgui
MICHEL Françoise

3 Rappel de la motion votée en 2010 sur les avis émis par le CNU

Le CNU 25 émettra l'avis suivant sur les collègues non promus au niveau national : "le nombre de promotions ne permet pas de promouvoir ce collègue"

Pour les collègues membres du CNU 25, il sera rappelé que les membres du CNU 25 ont décidé au début de leur mandat qu'ils ne peuvent pas bénéficier d'une promotion ni d'un Congé de Recherche et de Conversion Thématique au niveau du CNU durant leur appartenance à la commission.

4 Motion sur le rôle du CNU

La section actuelle du CNU arrive en fin de mandat et s'inquiète de la façon dont sera mise en place la session d'évaluation dans les années à venir ; elle a en particulier adopté à l'unanimité des présents la motion suivante :

Motion *La section 25 du CNU rappelle son attachement à ce que l'évaluation individuelle à venir soit effectuée dans le respect des valeurs de la communauté universitaire et de l'indépendance des enseignants-chercheurs, en particulier de façon non contingentée.*